



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-46582>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **26-46582**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Impression de documents de communication et de supports de signalétique pour le Département du Val-de-Marne

**Description** : La direction de la Communication du Département du Val-de-Marne souhaite confier à un prestataire les prestations suivantes : - l'impression sur machines rotatives de ses documents de communication sur supports papier ; - l'impression sur machines offset feuilles ou numérique de ses documents de communication sur supports papier et spéciaux ; - l'impression, la fabrication, la pose et la dépose de ses supports permettant de signaler les chantiers et équipements départementaux ; - l'impression, la fabrication, la pose et la dépose de ses supports permettant de signaler les événements ainsi que certaines campagnes de communication.

**Identifiant de la procédure** : aae05c4-1981-4439-8647-37e9fa81c4b2

**Identifiant interne** : COM-2026-01

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 79823000 Services d'impression et de livraison

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 51300000 Services d'installation de matériel de communications

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 4,081,416.31 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 7,200,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Langue dans laquelle est rédigé et publié l'avis : français.  
Langue dans laquelle les offres sont rédigées : Français.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

L2124-2, R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique - L'appel d'offres ouvert est la procédure par laquelle l'acheteur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse, sans négociation, sur la base de critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats

### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 4

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 4

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Impression rotative des documents de communication sur supports papier

**Description :** La présente consultation a pour objet l'impression sur machines rotatives Parmi les travaux confiés, le titulaire devra imprimer des publications périodiques, éventuellement accompagnées de suppléments, numéros spéciaux ou hors-série

**Identifiant interne :** Lot n°1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79823000 Services d'impression et de livraison

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 51300000 Services d'installation de matériel de communications

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2027

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 1,895,369 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 3,200,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L2125-1 1, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Montant minimum annuel : sans et montant maximum annuel : 800 000 euros HT. Pour la première et la dernière année d'exécution, le montant maximum sera rapporté au prorata temporis de la période d'exécution du marché. La valeur estimée mentionnée au point 5.1.5 est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché, reconductions comprises. L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification au plus tôt le 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2027. Il sera ensuite reconductible au 1er janvier de chaque année, par décision tacite de l'administration, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le cas échéant, les modalités de dépôt des copies de sauvegarde figurent au point 8 du règlement de la consultation. Les modalités de remise des échantillons figurent au point 8 de l'annexe 1 du règlement de la consultation. Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone sera transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description** : Valeur technique, sur la base du mémoire technique remis par les candidats et selon les sous-critères énoncés dans le RC (article 5.1)

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 60

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Qualité de la démarche environnementale de l'entreprise dans le cadre de l'exécution du marché. Critère évalué au regard du mémoire technique et du sous critère énoncé dans le RC

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 10

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Critère prix analysé sur la base du détail quantitatif estimatif communiqué et du détail quantitatif estimatif non communiqué

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 30

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

**URL** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 30/06/2026 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre : 7 Mois**

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 01/07/2026

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** En application de l'article R2142-24 du Code, après attribution du marché public à un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur imposera que son mandataire soit solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur afin de s'assurer que la prestation pourra être exécutée en totalité compte-tenu de l'impossibilité d'une reprise en régie de la prestation confiée, du fait de l'absence de capacité technique du pouvoir adjudicateur

**Montage financier :** Monnaie utilisée: l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L.2191-1 à L.2192-15 et R.2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande et à la réglementaire en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisables. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr>

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Autres acheteurs :** L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification, au plus tôt le 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre de la même année. Il pourra être reconduit par tacite reconduction au 1er janvier de chaque année sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Pour chaque lot, le montant maximum de la première et de la dernière période d'exécution sera rapporté au prorata temporis de la période effectivement exécutée.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Melun

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de recours contentieux, la juridiction administrative peut être saisie à partir du site interne <http://www.telerecours.fr>. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 4211 à R. 4217 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui traite les offres :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Impression feuilles ou numérique des documents de communication sur supports papier et spéciaux

**Description :** La présente consultation a pour objet l'impression sur machines offset feuilles ou en numérique

**Identifiant interne :** Lot n°2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79823000 Services d'impression et de livraison

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 51300000 Services d'installation de matériel de communications

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2027

**Durée :** 48 Mois

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 1,285,509 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L2125-1 1, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Montant minimum annuel : sans et montant maximum annuel : 500 000 euros HT. Pour la première et la dernière année d'exécution, le montant maximum sera rapporté au prorata temporis de la période d'exécution du marché. La valeur estimée mentionnée au point 4.1.13 est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché, reconductions comprises. L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2027. Il sera ensuite reconductible au 1er janvier de chaque année, par décision tacite de l'administration, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le cas échéant, les modalités de dépôt des copies de sauvegarde figurent au point 8 du règlement de la consultation. Les modalités de remise des échantillons figurent au point 8 de l'annexe 1 du règlement de la consultation. Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone sera transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

**Objectif social promu :** Autre

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description :** Valeur technique, sur la base du mémoire technique remis par les candidats et selon les sous-critères énoncés dans le RC

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Prix

**Description** : Qualité de la démarche environnementale de l'entreprise dans le cadre de l'exécution du marché. Critère évalué au regard du mémoire technique et du sous critère énoncé dans le RC

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 10

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : Qualité

**Description** : Critère prix analysé sur la base du détail quantitatif estimatif communiqué et du détail quantitatif estimatif non communiqué

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 30

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

**URL** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 30/06/2026 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre** : 7 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 01/07/2026

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** En application de l'article R2142-24 du Code, après attribution du marché public à un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur imposera que son mandataire soit solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur afin de s'assurer que la prestation pourra être exécutée en totalité compte-tenu de l'impossibilité d'une reprise en régie de la prestation confiée, du fait de l'absence de capacité technique du pouvoir adjudicateur

**Montage financier :** Monnaie utilisée: l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L.2191-1 à L.2192-15 et R.2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisables. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr>

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Autres acheteurs :** Le prendra effet à compter de sa date de notification, au plus tôt le 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre de la même année. Il pourra être reconduit par tacite reconduction au 1er janvier de chaque année sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Pour chaque lot, le montant maximum de la première et de la dernière période d'exécution sera rapporté au prorata temporis de la période effectivement exécutée.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Melun

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de recours contentieux, la juridiction administrative peut être saisie à partir du site interne <http://www.telerecours.fr>. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé

dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 4211 à R. 4217 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui traite les offres :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Impression, fabrication, pose et dépose de supports de signalétique des chantiers et équipements départementaux

**Description :** La présente consultation a pour objet l'impression, la fabrication, la pose et la dépose des supports de signalétique des chantiers et équipements départementaux du Conseil départemental. Ces prestations sont indépendantes les unes des autres. Le titulaire sera amené à effectuer les prestations sur le territoire départemental, dans des zones limitrophes du département et exceptionnellement non limitrophes. Le marché couvre l'ensemble des équipements départementaux.

**Identifiant interne :** Lot n°3

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79823000 Services d'impression et de livraison

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 51300000 Services d'installation de matériel de communications

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2027

**Durée :** 48 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 218,007 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,000,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

#### Il s'agit d'un marché récurrent

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non**

**Informations complémentaires** : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L2125-1 1, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Montant minimum annuel : sans et montant maximum annuel : 250 000 euros HT. Pour la première et la dernière année d'exécution, le montant maximum sera rapporté au prorata temporis de la période d'exécution du marché. La valeur estimée mentionnée au point 4.1.13 est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché, reconductions comprises. L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2027. Il sera ensuite reconductible au 1er janvier de chaque année, par décision tacite de l'administration, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le cas échéant, les modalités de dépôt des copies de sauvegarde figurent au point 8 du règlement de la consultation. Les modalités de remise des échantillons figurent au point 8 de l'annexe 1 du règlement de la consultation. Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone sera transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme.

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

**Objectif social promu** : Autre

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Qualité

**Description** : Valeur technique, sur la base du mémoire technique remis par les candidats et selon les sous-critères énoncés dans le RC.

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 60

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Qualité de la démarche environnementale de l'entreprise dans le cadre de l'exécution du marché. Critère évalué au regard du mémoire technique et du sous critère énoncé dans le RC

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution : 10**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Qualité

**Description :** Critère prix analysé sur la base du détail quantitatif estimatif et de l'estimatif financier correspondant à l'étude de cas

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution : 30**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

**URL :** <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 30/06/2026 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 7 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 01/07/2026

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé : non**

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** En application de l'article R2142-24 du Code, après attribution du marché public à un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur imposera que son mandataire soit solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur afin de s'assurer que la prestation pourra être exécutée en totalité compte-tenu de l'impossibilité d'une reprise en régie de la prestation confiée, du fait de l'absence de capacité technique du pouvoir adjudicateur

**Montage financier :** Monnaie utilisée: l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L.2191-1 à L.2192-15 et R.2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisables. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr>

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 1**

**Autres acheteurs :** Le prendra effet à compter de sa date de notification, au plus tôt le 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre de la même année. Il pourra être reconduit par tacite reconduction au 1er janvier de chaque année sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Pour chaque lot, le montant maximum de la première et de la dernière période d'exécution sera rapporté au prorata temporis de la période effectivement exécutée.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Melun

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de recours contentieux, la juridiction administrative peut être saisie à partir du site interne <http://www.telerecours.fr>. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 4211 à R. 4217 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui traite les offres :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** Impression, fabrication, pose et dépose de supports de signalétique des évènements et campagnes de communication

**Description :** La présente consultation a pour objet l'impression, la fabrication, la pose et la dépose des supports de signalétique des évènements et campagnes du Conseil départemental. Ces prestations sont indépendantes les unes des autres. Le titulaire sera amené à effectuer les prestations sur le territoire départemental, dans des zones limitrophes du département et exceptionnellement non limitrophes. Le marché couvre l'ensemble des équipements départementaux.

**Identifiant interne :** Lot n°4

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79823000 Services d'impression et de livraison

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 51300000 Services d'installation de matériel de communications

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2027

**Durée :** 48 Mois

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 682,530 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,000,000 Euro

##### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L2125-1 1, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Montant minimum annuel : sans et montant maximum annuel : 250 000 euros HT. Pour la première et la dernière année d'exécution, le montant maximum sera rapporté au prorata temporis de la période d'exécution du marché. La valeur estimée mentionnée au point 5.1.5 est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché, reconductions comprises. L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2027. Il sera ensuite reconductible au 1er janvier de chaque année, par décision tacite de l'administration, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le cas échéant, les modalités de dépôt des copies de sauvegarde figurent au point 8 du règlement de la consultation. Les modalités de remise des échantillons figurent au point 8 de l'annexe 1 du règlement de la consultation. Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone sera transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme.

**5.1.7 Marché public stratégique**

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

**Objectif social promu :** Autre

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description :** Valeur technique, sur la base du mémoire technique remis par les candidats et selon les sous-critères énoncés dans le RC

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Prix

**Description :** Qualité de la démarche environnementale de l'entreprise dans le cadre de l'exécution du marché. Critère évalué au regard du mémoire technique et du sous critère énoncé dans le RC

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 10

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom** : Qualité

**Description** : Critère prix analysé sur la base du détail quantitatif estimatif et de l'estimatif financier correspondant à l'étude de cas

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 30

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

**URL** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=935869&orgAcronyme=a8z>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 30/06/2026 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre** : 7 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 01/07/2026

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : En application de l'article R2142-24 du Code, après attribution du

marché public à un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur imposera que son mandataire soit solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur afin de s'assurer que la prestation pourra être exécutée en totalité compte-tenu de l'impossibilité d'une reprise en régie de la prestation confiée, du fait de l'absence de capacité technique du pouvoir adjudicateur

**Montage financier** : Monnaie utilisée: l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L.2191-1 à L.2192-15 et R.2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisibles. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr>

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Autres acheteurs** : Le prendra effet à compter de sa date de notification, au plus tôt le 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre de la même année. Il pourra être reconduit par tacite reconduction au 1er janvier de chaque année sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Pour chaque lot, le montant maximum de la première et de la dernière période d'exécution sera rapporté au prorata temporis de la période effectivement exécutée.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Melun

**Informations relatives aux délais de recours** : En cas de recours contentieux, la juridiction administrative peut être saisie à partir du site interne <http://www.telerecours.fr>. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 4211 à R. 4217 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui traite les offres :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Numéro d'enregistrement :** 22940028800010

**Département :** Direction de la communication

**Adresse postale :** Hôtel du Département 21-29 avenue du Général de Gaulle

**Ville :** Créteil cedex

**Code postal :** 94054

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Monsieur le Président du Département du Val-de-Marne

**Adresse électronique :** Safcom-marche@valdemarne.fr

**Téléphone :** 3994

**Adresse internet :** <http://www.valdemarne.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <http://www.maximilien.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Melun

**Numéro d'enregistrement :** 17770704900017

**Adresse postale :** 43 rue du Général de Gaulle - Case postale 8630

**Ville :** Melun cedex

**Code postal :** 77008

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-et-Marne ( FR102 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-melun@juradm.fr

**Téléphone** : +33 01 60 56 66 30

**Télécopieur** : +33 01 60 56 66 10

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 473ee1b5-ad77-4a09-a6d4-35b4cd7df68c - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 07/05/2026 à 17:09

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 07/05/2026